



Qu'est-ce que le Partenariat mondial pour l'éradication de la lèpre ?

Le Partenariat mondial pour l'éradication de la lèpre est une coalition qui s'engage à libérer le monde de la lèpre, également connue sous le nom de maladie de Hansen.

Le Partenariat mondial pour l'éradication de la lèpre a été établi par plusieurs des principales organisations de lutte contre la lèpre, notamment la Fondation Novartis, la Fédération internationale des associations luttant contre la lèpre (ILEP) et l'International Association for Integration, Dignity and Economic Advancement (IDEA), avec une représentation de programmes nationaux de lutte contre la lèpre, d'organismes scientifiques et d'universités, ainsi qu'avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le secrétariat du Partenariat mondial travaille dans les locaux de la Task Force for Global Health. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.zeroleprosy.org.

Que fera le partenariat ?

Initialement, le Partenariat mondial pour l'éradication de la lèpre coordonnera des actions dans trois secteurs principaux :

1. Accélération de la recherche axée sur de nouveaux outils de diagnostic et de traitement, ainsi que sur diverses interventions et stratégies visant à interrompre la transmission de la lèpre.
2. Collaboration avec les programmes nationaux de lutte contre la lèpre pour mettre à l'échelle les innovations prometteuses.
3. Accroissement du plaidoyer et de la collecte de fonds.

Comment le partenariat a-t-il été formé ?

Après des discussions ayant eu lieu lors du Congrès international sur la lèpre qui s'est tenu à Beijing, la Fondation Novartis a organisé une réunion du comité directeur en février 2017.

Les objectifs du comité directeur étaient de déterminer la faisabilité, l'envergure, la structure et les priorités d'un partenariat mondial. La Fondation Novartis et le comité directeur ont demandé à la Task Force for Global Health de réaliser une analyse des parties prenantes en avril-juin 2017. Comme une majorité écrasante des parties prenantes ont soutenu l'idée d'un partenariat mondial, le comité directeur s'est réuni en août 2017 pour élaborer des plans visant à développer ce partenariat. Le Partenariat mondial pour l'éradication de la lèpre a été annoncé au public en janvier 2018, juste avant la Journée mondiale de la lèpre.

Quelle est la structure du partenariat ?

Le partenariat se compose de quatre structures organisationnelles :

1. l'équipe de leadership
2. les groupes de travail
3. le secrétariat
4. les partenaires

L'équipe de leadership fournit une direction stratégique, de la supervision et des conseils pour le partenariat. Deux groupes de travail sont en cours de développement. Un groupe facilitera la recherche scientifique pour produire et évaluer des tests de diagnostic, des stratégies et des interventions qui, sur la base de nouvelles preuves convaincantes, contribueront à éradiquer la lèpre. Un autre groupe facilitera l'adoption, la mise à l'échelle, le suivi et l'évaluation des meilleures pratiques et des innovations prometteuses dans les programmes nationaux de contrôle de la lèpre.

Le secrétariat gère les activités du partenariat au quotidien, ainsi que les communications extérieures et la collecte de fonds. Les organisations qui soutiennent les principes du Partenariat mondial pour l'éradication de la lèpre sont invitées à se joindre à nous comme partenaires.

En quoi consiste cette nouvelle initiative ? Comment est-elle différente de l'ordinaire ?

Deux choses sont nouvelles. D'abord, des percées scientifiques dans les domaines de la prévention et du traitement nous permettent maintenant d'espérer que nous pourrions atteindre notre objectif, qui est l'absence de tout nouveau cas de lèpre. Et ensuite le Partenariat mondial s'appuiera sur les réseaux de collaboration existants et les renforcera pour soutenir les programmes de lutte contre la lèpre en les aidant à adopter et à mettre à l'échelle ces approches et ces nouveaux outils prometteurs.

Comment faites-vous en sorte que les voix des personnes affectées, qui sont souvent dans des régions sous-développées et ont fréquemment été marginalisées, sont entendues par le partenariat ?

Le partenariat invite la participation active des personnes affectées par la lèpre, ce qui comprend une représentation dans l'équipe de leadership et une implication dans tous les groupes de travail et comités.

Quel est votre calendrier pour éradiquer la lèpre ?

D'autres programmes d'éradication de maladies nous ont appris qu'il est pratiquement impossible de prévoir précisément quand la maladie sera complètement éradiquée. Nous collaborons tous pour atteindre notre objectif d'éradication de la lèpre aussi efficacement, complètement et rapidement que possible.

Que signifie l'éradication de la lèpre ?

De façon générale, cela signifie l'élimination de la transmission de la maladie, de l'incapacité causée par la lèpre et de toute discrimination. L'absence de transmission, un objectif initial du partenariat, signifie qu'il n'y aura pas de nouveaux cas déclarés malgré des efforts actifs visant à les identifier.



Crédit photo : Lepra

Vous avez dit que le secrétariat du partenariat travaille dans les locaux de la Task Force for Global Health. Pouvez-vous me donner plus de renseignements à ce sujet ?

La Task Force for Global Health est une organisation non gouvernementale établie à Decatur, en Géorgie (États-Unis). Elle s'efforce d'améliorer la santé des populations vulnérables dans le monde entier, en particulier celle des pauvres. Les programmes de la Task Force sont axés sur le contrôle et l'élimination des maladies incapacitantes ainsi que la création de systèmes durables qui protègent et promeuvent la santé. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez vous rendre sur le site www.taskforce.org.

Comment mon organisation pourrait-elle rejoindre le partenariat ?

Ce partenariat continuera à se développer et à engager des membres de programmes nationaux de lutte contre la lèpre, des communautés scientifiques et universitaires, des organisations de personnes affectées par la lèpre et des organisations non gouvernementales. Si vous souhaitez vous joindre au partenariat, veuillez contacter Mme Courtenay Dusenbury, directeur du secrétariat, à l'adresse cdusenbury@taskforce.org.